

Motion des représentants des personnels enseignants du Lycée de la Vallée du Cailly élus au CA CA du 29 novembre 2019

À ce jour, les E3C suscitent de très nombreux questionnements (questions soulevées par les enseignants lors de la dernière HIS du 22 novembre 2019 en bas de cette motion). Leur mise en place se fait dans la précipitation et les retards dans le calendrier déjà très serré génèrent un climat anxigène chez les enseignants. De plus, l'organisation de la première série d'épreuves révèle des disparités entre les établissements de l'académie et ainsi une remise en cause du principe d'équité entre les élèves. C'est pourquoi, dans l'immédiat, les élus au CA du lycée de la Vallée du Cailly (Déville-lès-Rouen) demandent la suppression de la première session de ces épreuves communes. Ils réclament une organisation des épreuves qui laisse aux élèves le temps nécessaire à la maîtrise des enseignements et qui respecte une égalité de traitement.

"1h (ou 2h) d'épreuve" → or un cours dure 50 à 55 min ; de plus il faut s'installer et émarger. Donc sur quel créneau horaire les élèves vont-ils composer ? Qui surveillera l'épreuve ? Y aura-t-il plusieurs créneaux ? Si oui, les sujets seront-ils différents ?

Les élèves vont-ils composer dans des conditions d'examen notamment seront-ils un par table ?

Les enseignants vont-ils avoir du temps banalisé pour le choix des sujets (nous demandons au moins une demi-journée) ?

Combien de sujets à choisir ? Combien de sujets pour les élèves du lycée ?

Les enseignants vont-ils avoir du temps pour les corrections (une journée banalisée).

Qui corrigera les copies ? Des enseignants n'ayant pas enseigné aux 1ères concernés peuvent-ils être amenés à corriger ?

Combien de copies ? Quelles copies (celles des élèves du Lycée ?)? Combien de sujets différents ? Les corrections vont-elles se faire sur l'écran d'un ordi ? Dans ce cas, cela sera plus fatiguant pour les enseignants. Pourquoi ne pas les corriger d'abord, en version papier, avant qu'elles soient scannées ? si on corrige les copies numérisées, cela signifie que les copies qui seront rendues aux élèves ne comporteront aucune indication de correction...à quoi sert ce contrôle continu s'il n'indique pas aux élèves leurs erreurs et donc ne leur donne pas d'éléments pour progresser?

"Cette année, un seul professeur de mathématiques enseigne aux trois premières technologiques.

Comment seront réparties les copies ? Seront-elles envoyées à un correcteur d'un autre lycée ?

Quelle sera la rémunération pour ce travail supplémentaire ?

Qui va faire les photocopies des sujets ?

Qui va photocopier les copies ? Les scanner ?

Y aura t-il un secrétariat de BAC pour ces épreuves ?

Certaines matières vont avoir en janvier le BAC Blanc à préparer, surveiller, corriger, et les E3C à préparer, surveiller, corriger. N'y a-t-il pas un risque de Burn out pour certains ?

Sans compter le stress de terminer les axes à temps (au départ 3 axes programmés et finalement 2 seront terminés en Anglais et H/G). Qui a choisi les dates ? Selon quels critères ?